



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Assistance aux usagers

Question écrite n° 30442

Texte de la question

Reponse. - Le ministre delegue charge des transports attache le plus grand interet a l'amelioration de l'information donnee par la SNCF aux voyageurs et a demande a l'entreprise de poursuivre ses efforts en ce sens. C'est ainsi que la SNCF developpe des actions de formation et de sensibilisation envers ses agents pour leur permettre d'apporter l'information la plus adaptee, en tenant compte du fait qu'il ne leur est pas toujours possible d'apporter les precisions souhaitees par les voyageurs sur la duree previsible des incidents eventuels.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre delegue charge des transports attache le plus grand interet a l'amelioration de l'information donnee par la SNCF aux voyageurs et a demande a l'entreprise de poursuivre ses efforts en ce sens. C'est ainsi que la SNCF developpe des actions de formation et de sensibilisation envers ses agents pour leur permettre d'apporter l'information la plus adaptee, en tenant compte du fait qu'il ne leur est pas toujours possible d'apporter les precisions souhaitees par les voyageurs sur la duree previsible des incidents eventuels.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30442

Rubrique : Sncf

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 1987, page 5354

Réponse publiée le : 4 janvier 1988, page 76